

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Concilier études et travail avant la période des fêtes : un défi collectif!

Sherbrooke, 30 novembre 2015 — Avec l'arrivée de décembre, la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) lancent une nouvelle campagne de sensibilisation à la conciliation études-travail. Plusieurs moyens sont présentement mis de l'avant pour rappeler l'importance de choisir un employeur conciliant et d'accorder la priorité aux études.

Décembre : période de pointe pour les étudiants

Le mois de décembre est une période sensible pour les jeunes qui concilient études et travail. À l'école, les dernières semaines avant le congé des Fêtes correspondent souvent à une période d'examens et de remise de travaux. Au travail, le jeune peut être tenté de se rendre plus disponible pour satisfaire son employeur qui a un plus grand besoin de main-d'œuvre à ce moment de l'année. C'est pourquoi le Projet PRÉE a choisi ce moment pour lancer un message clair aux parents, aux employeurs et aux étudiants : les études sont la priorité!

Quelques statistiques

- Au Québec, **43 %** des jeunes occupent un emploi en poursuivant leurs études au secondaire.¹
- En Estrie, **54 %** des élèves du secondaire et **83 %** des cégépiens étudient et occupent un emploi. Pour **80 %** des jeunes estriens qui occupent un emploi, la possibilité de modifier leurs disponibilités au travail en fonction de leurs études est un élément important quand vient le moment de choisir un employeur.²

Jechoisisonemployeur.com

Une nouvelle version du site jechoisisonemployeur.com a été mise en ligne tout récemment. « La mise en place de mesures de gestion facilitant la conciliation études-travail est essentielle afin d'assurer la réussite éducative de nos jeunes étudiants », explique Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE. Le site jechoisisonemployeur.com fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent

¹ Source : Institut de la statistique du Québec

² Source : Bourdon, S. et Lessard, A. (2015). Évaluation des effets du programme Conciliation études-travail (CÉ-T) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves en Estrie. Rapport final. Sherbrooke : Centre d'études et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA).

vont y trouver de l'information et des outils leur permettant de soutenir la conciliation études-travail. « Le site jechoisisonemployeur.com va continuer d'être une source de renseignements utiles lorsque la campagne de sensibilisation prendra fin », souligne Mme Bergeron coordonnatrice du Projet PRÉE.

Affiches dans les autobus de la Société de transport de Sherbrooke, message radio, publicités imprimées, communications aux employeurs conciliants font également partie des moyens utilisés pour diffuser le message. Une vidéo [Je choisis mon employeur](#) à l'intention des jeunes a aussi été produite et circulera dans les réseaux sociaux en décembre.

Desjardins, fier partenaire de la campagne Conciliation études-travail

Desjardins fait partie des employeurs de l'Estrie (ils sont plus de 500 employeurs dans plus de 650 milieux de travail), qui offrent des conditions favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative. Pour cet employeur, soutenir la campagne de sensibilisation études-travail allait de soi. « Chez Desjardins, nous sommes soucieux du fait qu'une main-d'œuvre qualifiée passe d'abord par la diplomation et la qualification. En tant qu'employeur conciliant, nous encourageons nos étudiants-employés à poursuivre leurs études par la mise en œuvre de conditions de travail souples et facilitantes. Nous croyons qu'il est profitable pour l'ensemble de la population estrienne d'être sensibilisée à l'importance de concilier études et travail auprès de la relève », soutient Denis Paré, président du conseil régional des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est.

La conciliation études-travail, c'est l'équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et les études. On parle d'une bonne conciliation lorsque l'étudiant-employé donne sa priorité aux études et qu'il y consacre le temps nécessaire pour assurer sa réussite. Conciliation études-travail Estrie encourage la persévérance scolaire en sensibilisant les employeurs et les étudiants à l'importance de bien concilier les études et le travail. Occuper un emploi durant les études comporte des avantages. Il faut cependant trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. C'est en agissant ensemble que nous pouvons créer un impact, dans l'intérêt de nos jeunes qui formeront la relève de demain. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

-30-

Source : Hélène Normandin
Communications
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18816
Helene.Normandin@csdessommets.qc.ca

Pour information : Josiane Bergeron
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18875
Cellulaire : 819 574-3916
bergeronj@etsb.qc.ca